

COMMUNE DE MONTCET

ADOPTION

de la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU)
de MONTCET

Par délibération du 29 mars 2018, le Conseil Municipal de MONTCET a décidé
d'adopter la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme.

Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 18 Mai 2018.
Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé et modifié est tenu à la disposition du
public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture.

